

LES JEUNES INSCRITS AU FOREM EN 2008 ONT-ILS TROUVÉ DU TRAVAIL ?

Dans le contexte économique européen difficile qui prévaut depuis 2008, les jeunes sont régulièrement pointés comme les principales victimes des aléas conjoncturels. En effet, quand le marché de l'emploi se contracte, les personnes sans expérience éprouvent le plus de difficultés à trouver un emploi stable, d'autant plus si elles sont peu qualifiées. Cette réalité est appréhendée depuis 2008 dans l'étude annuelle sur l'insertion des jeunes primo-inscrits au Forem¹. Il apparaissait utile de dépasser l'horizon temporel de 6 mois pour appréhender l'insertion professionnelle dans une perspective plus longue. De plus, l'allongement de la durée d'observation des jeunes

permet de définir plusieurs parcours-types plus ou moins tournés vers l'emploi. Dès lors, l'analyse ci-dessous porte sur le suivi pendant 3 ans de 23 217 jeunes inscrits pour la première fois au Forem en 2008. Le focus de ce mois fait écho d'un rapport détaillé réalisé par le service de l'analyse du marché et de l'emploi et de la formation du Forem et traitant de la question².

Avant toute chose, il convient de préciser que ce suivi ne concerne que les jeunes qui se sont inscrits au Forem après leurs études et ne prend donc pas en compte la totalité des jeunes sortis des études.

L'INSERTION À L'EMPLOI

Le taux d'insertion est le rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour à l'emploi et le nombre total de jeunes inscrits. Ce taux a été mesuré à 3 moments différents : 6 mois, 18 mois et 36 mois. L'allongement de la durée d'observation permet de voir le taux général se rapprocher de 100%. Néanmoins, des différences subsistent entre les différents niveaux d'études.

penser que le taux d'insertion des masters (dont certains donnent accès à des professions libérales) et de l'apprentissage (censé former de futurs indépendants) est sous-estimé.

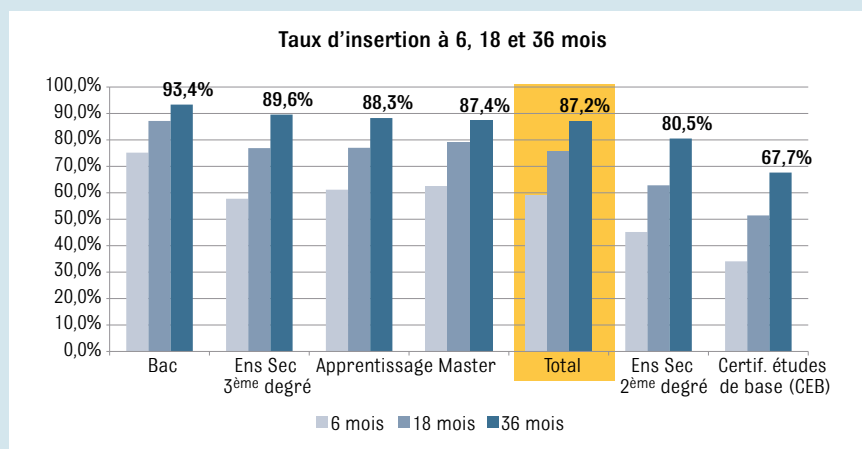
Parmi les 23 217 jeunes suivis, 2 977 n'ont pas connu de passage à l'emploi. Qu'ont fait les personnes qui, en 3 ans, n'ont connu aucun mouvement vers l'emploi ? Une analyse des parcours montre qu'un peu plus d'un tiers d'entre-elles (36,6%, soit 1 090 personnes) sont restées constamment dans la demande d'emploi. Ce parcours concerne davantage les peu diplômées. Plus de la moitié des personnes sont sorties de la population suivie par le Forem pour des raisons de santé ou de dispense pour raisons sociales ou familiales, à la suite de sanctions, de changement de statut, de reprises d'études, de changement de service public de l'emploi (57,7%, soit 1 716 personnes)... Enfin, une minorité est engagée dans un processus de formation de longue durée (5,7%, soit 171 personnes).

Trois ans après leur inscription, 87 % des jeunes ont connu l'emploi

Le niveau des diplômés du bachelier arrive assez nettement en tête avec 93,4% de jeunes ayant connu au moins un jour à l'emploi dans les 3 ans d'observation. Viennent ensuite un groupe reprenant les jeunes issus du secondaire 3^{ème} degré, de l'apprentissage et du master dont le taux d'insertion se rapproche de la moyenne wallonne (87,2%). Les niveaux d'études inférieurs au secondaire 3^{ème} degré sont en retrait. Le fait de ne pas

terminer ses études secondaires semblent bien être un frein vers l'insertion professionnelle.

Notons que le calcul du taux d'insertion ne prend pas en compte l'emploi indépendant, il n'est pas illogique de



Source et calculs : le Forem

¹ Cf. les études disponibles via <http://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/etudes-specifiques.html>

² Ce rapport est accessible en ligne sur le site du Forem : <http://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/etudes-specifiques.html>.

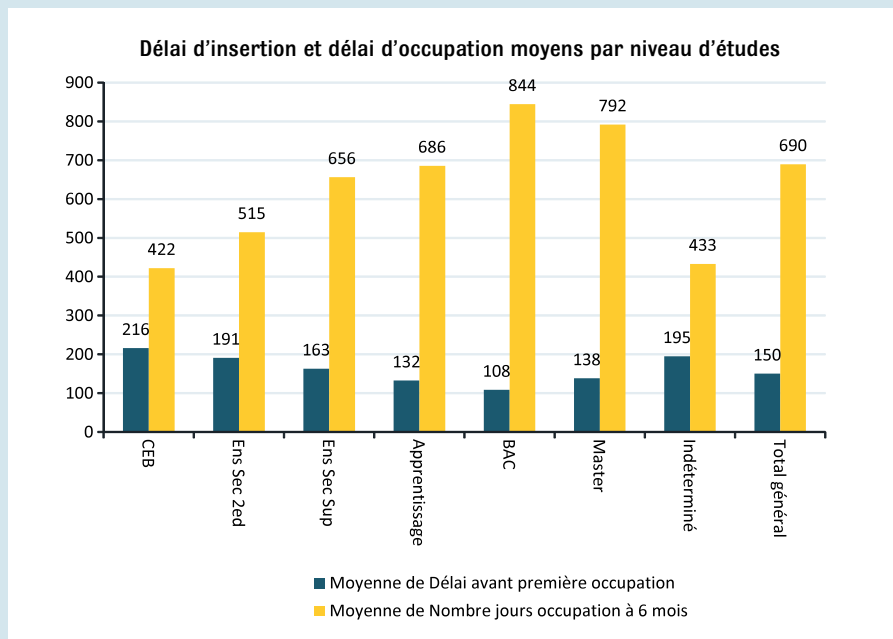
APRÈS COMBIEN DE TEMPS S'INSÈRENT-ILS À L'EMPLOI ET POUR COMBIEN DE TEMPS ?

L'observation du délai d'insertion pour les jeunes inscrits entre fin juin et fin octobre 2008 et connaissant l'emploi est de 150 jours, soit environ 5 mois. Ces personnes ont été occupées en moyenne 690 jours soit environ 23 mois sur 36.

De fortes différences se marquent entre les niveaux d'études. Les détenteurs d'un niveau « bachelor » ou d'un niveau « master » connaissent, en moyenne des insertions rapides et durables : 28 mois sur 36 pour le niveau « bachelor » et 26 mois pour le master. L'apprentissage connaît une insertion moyenne rapide (influencée par les jeunes qui continuent une

formation en alternance chez leur patron formateur¹) mais la durée d'occupation moyenne est sensiblement inférieure à celle des études supérieures (16 mois de moins, que les titulaires d'un bachelor, 11 mois de moins que les titulaires d'un master). En effet, si la mise à l'emploi est rapide en apprentissage, les parcours professionnels semblent plus chaotiques.

En moyenne, les jeunes ont connu l'emploi après 5 mois et pour une durée moyenne de 23 mois sur 36.



Source et calculs : le Forem

DIFFÉRENTS CHEMINS VERS L'EMPLOI

Les analyses menées plus haut se basent sur des mesures prises à des moments déterminés (entre 6 mois et 36 mois). En quelque sorte, il s'agit de photos de la cohorte étudiée à différents moments. Ces observations apportent des éléments intéressants, comme le nombre de jours d'occupation, le délai d'insertion. Cependant, la manière dont les événements s'articulent entre eux ne peut être appréhendée par ce type d'analyse. C'est pourquoi, une étude spécifique des parcours est envisagée. Le parcours de chaque jeune demandeur d'emploi est décrit par une séquence d'événements qui lui est propre. D'une vision statique, l'étude passe alors à une vision dynamique ; de « photos » de situations à un moment donné, on tente de réaliser un « film », pour reprendre la comparaison initiale.

Pour cela, la situation administrative de chaque jeune à la fin de chaque mois est catégorisée en 4 états (emploi, formation, demande d'emploi et « autre »). Dès lors, chaque personne suivie se voit attribuer une séquence constituée de 36 états. Regardé globalement, le suivi de parcours de ces 23 217 jeunes permet de tirer quelques enseignements. Au fil des 36 mois, la part de personnes dans la demande d'emploi diminue tandis que la part d'emploi augmente progressivement. Le nombre de personnes en formation semble stable mais faible. Le nombre de personnes dans une catégorie « autre » augmente lors de la première année puis se stabilise².

¹ 30 % des jeunes ayant suivi un enseignement en alternance (réseau IFAPME ou CÉFA) vont à l'emploi, le jour (ou le lendemain) de l'inscription comme demandeur d'emploi. Cette fréquence élevée est liée au fait qu'il est possible pour un apprenti de conclure un contrat de formation repris par la DIMONA (déclaration immédiate à l'emploi auprès de l'office national de la sécurité sociale) et de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour percevoir les allocations de chômage, après avoir suivi un stage d'insertion. Cette autorisation spécifique viendra gonfler les

chiffres des insertions immédiates des jeunes issus du système en alternance.

² Il est assez difficile de comparer avec précision les résultats présentés ici avec ceux du taux d'insertion. Il ne faut pas perdre de vue qu'un demandeur d'emploi peut passer d'un statut à l'autre au cours du même mois. Ceci constitue une différence fondamentale avec le taux d'insertion pour lequel 1 jour passé à l'emploi est suffisant.

Les constats sont différents en fonction du niveau d'études.

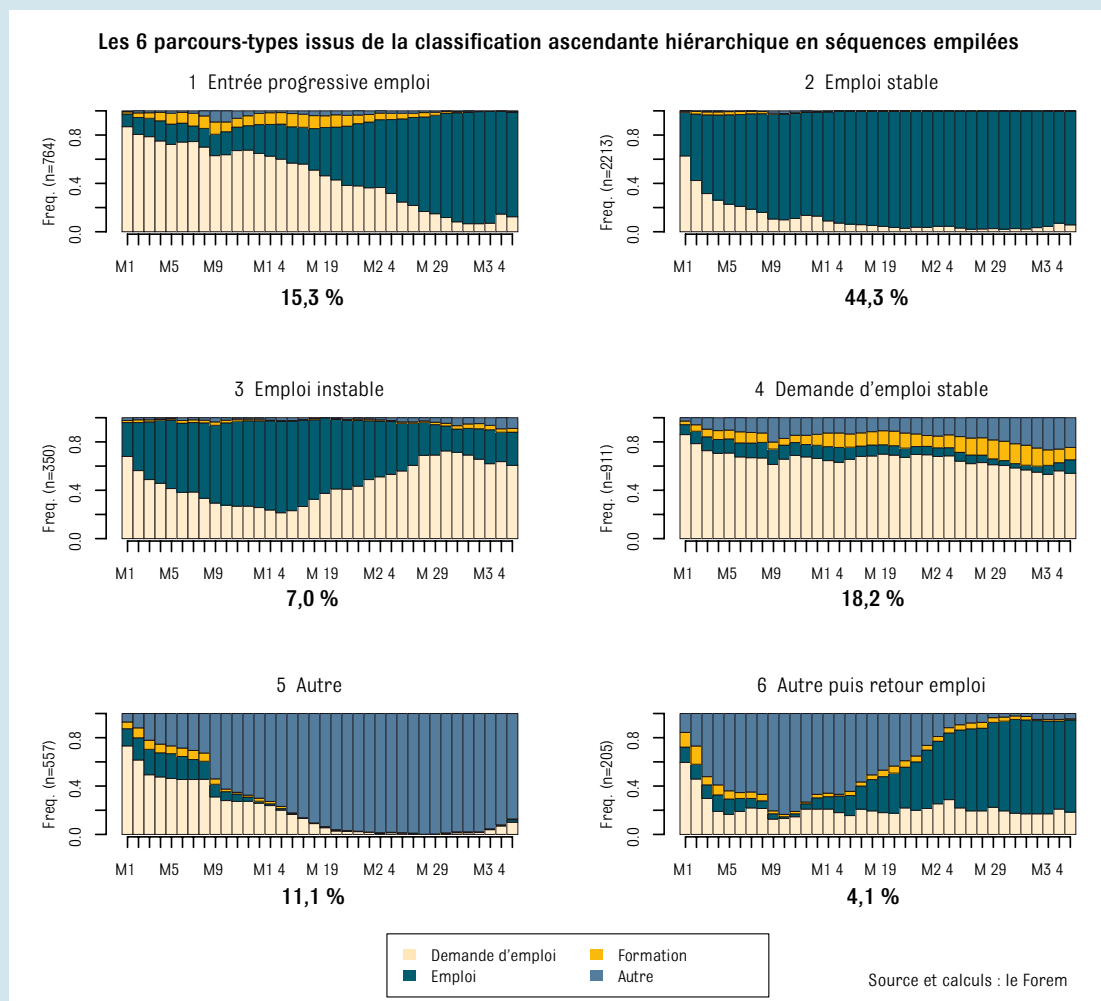
- Les personnes peu qualifiées (diplômées de l'enseignement primaire et du secondaire du 2^{ème} degré) connaissent davantage de séquences de demande d'emploi et celles-ci ont lieu durant toute la période d'observation. Les épisodes d'emploi sont plus courts. Il s'agit de parcours plus « instables ». Ces deux niveaux d'études présentent également le plus de séquences de formation, ce qui est logique au vu du niveau d'études initial.
- Les personnes sortant de l'enseignement secondaire supérieur semblent s'insérer de manière plus stable même s'il reste un certain nombre de parcours fractionnés.
- Comme observé précédemment, les jeunes apprentis tendent à s'insérer rapidement. Toutefois, les parcours sont plus fractionnés par la suite. L'état « autre » y est davantage représenté que pour l'enseignement secondaire supérieur.

- Les personnes sorties des études supérieures paraissent avoir un profil assez similaire, avec une majorité de périodes passées à l'emploi. Toutefois, les titulaires d'un master, s'ils s'insèrent moins rapidement, semblent le faire de manière plus durable, connaissant moins d'épisodes vers la demande d'emploi. Les titulaires de master présentent également davantage de séquences « autre » que les diplômés « bachelor ». On pourrait imaginer que quand un diplômé en master quitte l'emploi, c'est plutôt pour sortir de la population active (reprise d'études, congé maternité, départ à l'étranger, ...) que pour rejoindre la demande d'emploi.
- La catégorie d'études indéterminées présente un profil atypique, avec des parcours très fractionnés et au final, une majorité de séquences « autre ». Les états « autre » sont davantage liés à des sanctions, à des dispenses pour raisons sociales ou familiales ... ou à un départ à l'étranger.

SIX PARCOURS-TYPES

À l'aide de techniques statistiques¹, 6 parcours types ont été identifiés pour le public suivi pendant 36 mois. Le graphique ci-dessous représente ces 6 parcours. Il montre la part de chaque état (emploi, demande d'emploi,

formation et « autre ») dans chaque parcours-type et son évolution dans le temps.



¹ Optimal matching à l'aide du modèle Traminer R de l'université de Genève et Clustering de Ward.

Les 6 parcours-types retenus sont les suivants :

1. « L'entrée progressive dans l'emploi » : ce parcours-type est marqué par une entrée relativement lente (environ un an) à l'emploi. Vient ensuite une alternance d'emploi et de demande d'emploi. Toutefois, la situation semble se stabiliser dans l'emploi à la fin de la période d'observation. Ce parcours-type représente 15,3% des observations.
2. « L'emploi stable » : il s'agit du parcours-type le plus fréquent (44,3% des observations). Il est caractérisé par une mise à l'emploi rapide et par un maintien dans l'emploi.
3. « L'emploi instable » : les personnes reprises dans ce parcours-type alternent périodes de demande d'emploi et d'emploi mais semblent retourner vers la demande d'emploi en fin de période d'observation. Ce parcours-type représente 7% des observations.
4. « La demande d'emploi stable » : il s'agit de personnes qui connaissent peu de mouvements vers l'emploi et

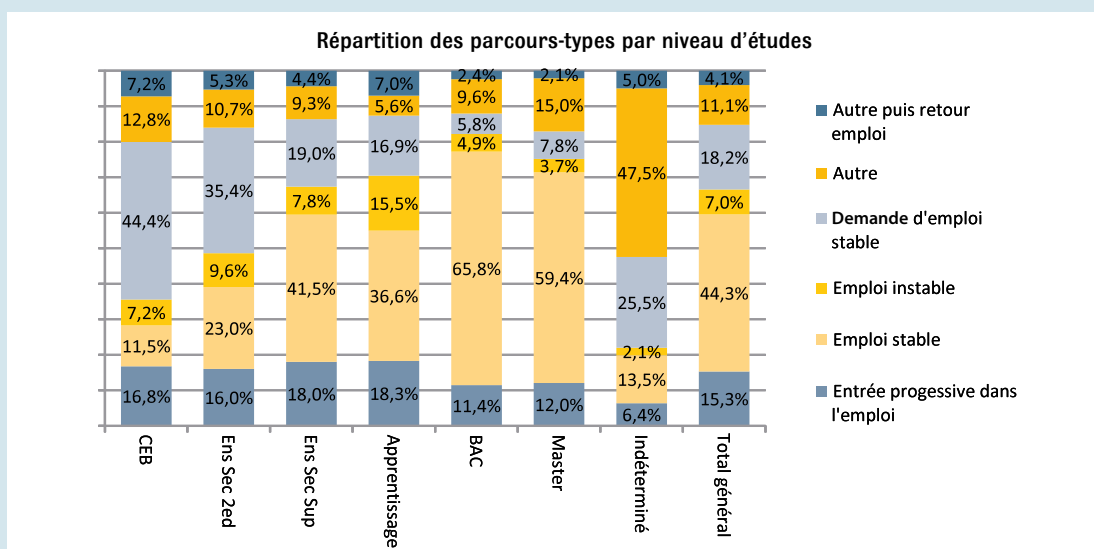
qui restent la majeure partie du temps dans la demande d'emploi. La formation y est plus présente que dans les autres parcours. C'est le deuxième parcours-type le plus fréquent (18,2%).

5. « Autre » : ce parcours-type représente 11,1% des observations. Il est caractérisé par une forte présence de l'état « autre ». Les états « autre » peuvent être liés à la maladie, à la dispense pour raisons sociales ou familiales, à la reprise d'études, aux sanctions, ... Dans la plupart des cas, ces états peuvent être assimilés à une sortie de la population active.
6. « Autre puis retour à l'emploi » : ce parcours-type est caractérisé par une forte proportion de la catégorie « autre » lors de la première année d'observation puis d'un retour progressif vers l'emploi. On peut imaginer des personnes ayant connu des difficultés en début de parcours mais qui parviennent à l'emploi. C'est le parcours-type le moins fréquent (4,1%).

QUELS NIVEAUX D'ÉTUDES CARACTÉRISENT CHAQUE PARCOURS ?

Une répartition par niveau d'études permet de tirer les constats suivants. Tout d'abord, l'emploi « stable » est surreprésenté dans les études supérieures (bachelor et master). Ensuite, l'emploi « instable » semble surtout présent chez les certifiés de l'apprentissage. La stabilité dans la demande d'emploi est, quant à elle, beaucoup plus présente chez les personnes infra-qualifiées (diplôme inférieur au secondaire 3^{ème} degré) et dans les niveaux

d'études indéterminés. Comme déjà indiqué plus haut, le parcours type « autre » (y compris les sorties de la population active) semble être un phénomène caractéristique des études indéterminées. Enfin, le parcours-type qui décrit une sortie de la population active puis un retour à l'emploi touche plus particulièrement les apprentis et les diplômés de l'enseignement primaire.



Source et calculs : le Forem

Si le genre influence peu le type de parcours, en revanche, la nationalité d'origine semble être un facteur significatif. Tout d'abord, les étrangers extra Union européenne se retrouvent davantage dans le parcours-type « autre ». Ces demandeurs d'emploi sont également moins présents dans l'emploi stable. Les demandeurs d'emploi étrangers originaires de l'Union européenne semblent avoir un parcours assez différent. Ils sont en effet surreprésentés

dans le parcours-type qui voit une mise à l'emploi suivre des états « autre ». Le permis de conduire paraît également être un élément marquant dans la détermination du parcours. En effet, les personnes disposant du permis sont (légèrement) surreprésentées dans l'emploi stable et (fortement) sous-représentées dans la demande d'emploi stable.

QUE RETENIR ?

Comme déjà souligné dans les études précédentes sur l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi, le diplôme reste un sésame pour l'emploi et ce, d'autant plus qu'il offre des perspectives d'insertion durable.

Différents parcours sont observés selon le niveau d'études atteint au moment de l'inscription au Forem. Le plus fréquent, qui concerne 4 jeunes sur 10, se caractérise par une insertion rapide et un maintien dans l'emploi. Pour les autres, le chemin vers l'emploi sera soit plus long et/ou plus fragmenté, alternant passages à l'emploi, par la formation et dans la demande d'emploi.

Les parcours varient selon les diplômes obtenus allant d'une mise à l'emploi rapide avec un maintien dans

l'emploi (cas du bachelor et du master). Les jeunes issus du secondaire du 3^{ème} degré ont tendance à connaître plus de périodes de chômage entrecoupées de passage à l'emploi. Si les jeunes apprentis vont relativement vite à l'emploi, la suite de leur parcours alternera des périodes de chômage, d'emploi et de formation.

Enfin, si de cette analyse statistique, un certain déterminisme apparaît lié au type de scolarité, individuellement et quel que soit le niveau de difficulté observé par la personne, chaque individu reste déterminé par ses projets ; l'avenir de chacun reste un construit et non un prescrit.